

# Compte rendu

de la REUNION ordinaire du Conseil municipal  
en date du lundi 19 septembre 2016 à 20h30  
*(destiné à l'affichage et à la Presse locale, ainsi qu'aux élus)*

Nombre de Conseillers :

. en exercice : 14 \*

. présents : 12

. votants : 13 (dont 1 procuration)

**Présents :** Mme GIRAUDET Françoise (Maire),

M. GHERARDI René et M. VALERIOTI Giacomo (Adjoints), M. JACQUIER Alain,  
M. QUILLEVERE Frédéric, M. PERDRIX Gérald (arrivé à 21h10), Mme GRAND Mariane,  
M. PACCALLET Guy, Mme BARBARIN Estelle, M. TOULET Cyril, Mme ALIX Candice  
et M. TAVERNIER François

**Absents excusés :** Mme GALLET Chantal (procuration donnée à Mme Giraudet),

**Absente :** Mme BOURBON Corinne

**Secrétaire de séance :** M. QUILLEVERE Frédéric

\* 14 membres en exercice suite à la démission de M. Jean-Luc BERGERET acceptée le 10/12/2015 par Mme la Sous-préfète.

## 1- Restructuration école-mairie

### 1.1- Entreprises retenues pour les travaux

Une consultation a été lancée sous forme d'une procédure adaptée. L'avis d'appel public à la concurrence a été publié le 5/7/2016. Le Dossier de Consultation des Entreprises était disponible sur un site de dématérialisation de marchés publics. La date limite de remise des offres avait été fixée au 27/7/2016.

Après analyse des offres et négociation, ont été retenues les entreprises suivantes :

- Lot n° 01 «Démolitions - Gros oeuvre» + variante : entreprise VERNAY-VIGNON,  
pour un montant de 124 209.20 € ht
  - Lot n° 02 «Charpente bois - Couverture zinc» + variante : entreprise HUMBERT  
pour un montant de 16 490.27 € ht
  - Lot n° 03 «Menuiseries extérieures aluminium - Métallerie» : entreprise MOREL  
pour un montant de 40 575.28 € ht
  - Lot n° 04 «Menuiserie intérieures bois» : entreprise MENUISERIE BRET  
pour un montant de 27 255.11 € ht
  - Lot n° 05 «Plâtrerie - Peinture» : entreprise SALVI IOSTI  
pour un montant de 46 000.00 € ht
  - Lot n° 06 « Carrelage - Faïence » : entreprise CARRELAGES BERRY  
pour un montant de 21 224.71 € ht
  - Lot n° 07 « Sols souples » : entreprise ULTI SERVICE  
pour un montant de 8 000.00 € ht
  - Lot n° 08 «Plafonds démontables» : entreprise ISOLATION SERVICE  
pour un montant de 10 000.00 € ht
  - Lot n° 09 «Ascenseur» : entreprise CFA - Division de NSA  
pour un montant de 22 834.00 € ht
  - Lot n° 10 «Plomberie-Sanitaire-Chauffage-Ventilation» + variante : entreprise SERVIGNAT  
pour un montant de 77 461.13 € ht
  - Lot n° 11 «Electricité courants forts et faibles » : entreprise GUILLOT  
pour un montant de 38 673.08 € ht
- Soit un montant total ht de 432 722.78 €  
Soit un montant total ttc de 519 267.34 €

### **3- Réseau d'eau potable**

#### **3.1- Remplacement de branchements en plomb dans le bas du village**

Le STEASA a entrepris dans le bas du village la mise en séparatif du réseau public dessaisissement collectif. Concomitamment et en certains endroits (rues étroites), il procède à la restructuration du réseau d'eaux pluviales et à la réfection des canalisations principales du réseau d'eau potable.

Or, une vingtaine de branchements d'eau potable est encore en plomb ; comme le prévoit la réglementation, ceux-ci sont à supprimer. Il convient de réaliser ces travaux concomitamment à ceux du STEASA, afin de ne pas cumuler le coût de reprise de revêtement de chaussée. A donc été contactée l'entreprise qui intervient actuellement sur le chantier du STEASA.

Il est décidé de confier à l'entreprise VINCENT TP le remplacement de 20 branchements en plomb, suivant devis s'élevant à 21 900 € ht soit 26 280 € ttc.

#### **3.2- Divers petits travaux sur réseau d'eau potable**

Dans le cadre du contrat de délégation du service public d'eau potable (qui expirera le 31/7/2017), la collectivité a la charge de réaliser préalablement un certain nombre d'équipements.

Il est donc décidé de confier au délégataire SOGEDO les travaux suivants :

- Mise en sécurité de l'accès au surpresseur du réservoir de Dorvan, moyennant un coût de 1 787€ ht soit 2 144.40 € ttc ;
- Changement d'un regard d'eau Cour Chazelle moyennant un coût de 629.01 € ht soit 691.91 € ttc ;
- Suppression d'un branchement plomb Rue des anciens Combattants, moyennant un coût de 1 642.52 € ht soit 1971.02 € ttc.

#### **3.3- Renouvellement canalisation Route des Balmettes et En Paillard**

Compte tenu de fuites d'eau récurrentes sur le réseau public très vétuste en certains endroits, il a été projeté le renouvellement de canalisations dans trois secteurs. Suivant étude préliminaire, le projet initial a été estimé à 88 000 € ht. Dans le cadre de son appel à projets sur les économies d'eau , l'Agence d'Eau s'est prononcée le 17/7/2015 favorable à une subvention de 44 000 €.

Il a été demandé à Eau-Conseil-Service de poursuivre sa mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en peaufinant l'étude.

La consultation d'entreprises interviendra comme suit :

- en ce qui concerne le secteur « chemin rural En Paillard » dont le coût prévisionnel des travaux est inférieur à 25 000 € ht, une demande de devis sera réalisée auprès de trois entreprises de travaux publics (*ces travaux seront coordonnés avec la mise en séparatif du réseau d'assainissement collectif du STEASA*) ;
- en ce qui concerne les Secteurs « Route des Balmettes » et « Aire En Paillard », sera lancée une consultation unique afférente aux marchés publics à procédure adaptée.

## **6- Indemnités de transport scolaire**

Suivant délibération du 2/9/1983, il avait été décidé d'indemniser les familles domiciliées dans les hameaux pour les trajets effectués par elles-mêmes pour scolariser leur(s) enfant(s) à l'école publique de Torcieu, ceci afin de garantir à l'école publique, un nombre optimal d'élèves et ainsi éviter toute fermeture de classe.

Les écoliers domiciliés dans les hameaux de Mont de l'Ange et Dorvan bénéficient depuis le 29/8/2005 du transport organisé par le Conseil Départemental de l'Ain ; depuis septembre 2015, quelques écoliers domiciliés à Montferrand en bénéficient en fonction du nombre de places disponibles dans les véhicules respectifs des prestataires.

Il est décidé d'indemniser les familles domiciliées au Chauchay et à Montferand qui ont assuré le transport scolaire de leur(s) enfant(s) à l'école de Torcieu durant l'année scolaire 2015-2016.

## **7- Compte Épargne-Temps**

Pouvoir accumuler des jours de congés et de repos pendant plusieurs années, pour en bénéficier ultérieurement, est un droit ouvert depuis plus de dix ans aux fonctionnaires territoriaux.

Il est décidé d'instaurer dans la collectivité le Compte Epargne-Temps.

## **8- Amortissement d'une subvention d'équipement versée en 2016**

La fourgonnette Renault Express : véhicule communal vétuste immobilisé depuis plusieurs mois pour cause de dysfonctionnements, a été cédée gratuitement au garage BOLLEY.

Une cession gratuite d'un bien mobilier ou immobilier est assimilée à une subvention d'équipement remise par la collectivité à hauteur de la valeur comptabilisée du bien : subvention qu'il convient d'amortir.

Il est décidé d'amortir cette subvention sur une durée de 10 ans à compter de l'exercice budgétaire 2017. Comme le permet dorénavant la réglementation, il est décidé de neutraliser totalement l'impact budgétaire de l'amortissement de cette subvention d'équipement versée.

Le Maire,



*Françoise GIRAUDET*